

Programme de Formation

Intitulé de la formation : Formation préparatoire au Titre professionnel enseignant de la conduite et de la sécurité routière

Certification de la formation

La formation **TP Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (TP ECSR)** est une certification professionnelle enregistrée au **RNCP** (Répertoire National des Certifications Professionnelles) sous le numéro **RNCP35329**.

-  **Date de début des parcours certifiants : 29/04/2021**
-  **Date d'échéance de l'enregistrement : 28/04/2026**
-  **Certificateur : Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion**

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être capable de former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives dans le cadre des réglementations en vigueur.
- Être capable de sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- L'ENVIRONNEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CONDUITE ROUTIÈRE :
 - La politique de la sécurité et de la conduite routières (évolutions et orientations)
 - Le cadre de l'activité ECSR
 - L'automobile : caractéristiques techniques, mise en conformité et réglementation des véhicules
- LES FONDAMENTAUX SPÉCIFIQUES À L'ENSEIGNEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CONDUITE ROUTIÈRE :
 - Analyse de la tâche appliquée à la conduite d'un véhicule
 - Physiologie du conducteur
 - Psychologie du conducteur
 - Notions pédagogiques didactiques appliquées à la sécurité et à la conduite routières
- INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE APPLIQUÉE A L'ECSR :
 - Construction et préparation d'une séance individuelle ou collective de formation à l'ECSR dans le respect du REMC
- ANIMATION PÉDAGOGIQUE D'UNE SÉANCE DE FORMATION A LA SÉCURITÉ ET CONDUITE ROUTIÈRE :
 - Les techniques d'animation appliquées à l'ECSR

CER PASTEUR SANNOIS – MH FORMATIONS

SARL (société à responsabilité limitée) au capital de 1 000€

RCS de Pontoise N° B 815 121 710

Siège : 55 Boulevard Maurice Berteaux – Tél : 06.52.41.40.73

Siret : 815 121 710 00025 – APE : 8553Z – N°déclaration d'activité : 11950617095 – Agrément F2309500010

e-mail : mhformations.p@gmail.com – Site internet : www.cer-sannois.fr

- La gestion des conflits
 - Les techniques de gestion de l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage
- **PÉDAGOGIE DE LA CONDUITE SUR VÉHICULE LÉGER :**
 - La pédagogie sur véhicule à double commande
 - La gestion du stress
 - L'anticipation des risques potentiels dans l'ECSR
- **TECHNIQUES D'ÉVALUATION ET DE REMÉDIATION APPLIQUÉES A L'ECSR :**
 - L'Évaluation de l'apprentissage de la SCR
 - Les difficultés d'apprentissage de la conduite automobile
 - Techniques de remédiation des apprentissages
- **MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE D'UNE DEMANDE RELATIVE À UNE PRESTATION DE SENSIBILISATION :**
 - Les actions de sensibilisation à la sécurité routière dans le respect du continuum éducatif
 - L'appréhension du cadre administratif, juridique et économique lié à la conduite d'actions de sensibilisation SCR
 - Les techniques d'élaboration d'une proposition
 - Les outils de communication
- **INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE APPLIQUÉE A L'ECSR :**
 - Construction et préparation d'une séance individuelle ou collective de formation
- **CONSTRUCTION ET PRÉPARATION D'UNE ACTION DE SENSIBILISATION A LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE :**
 - Adaptation des méthodes et des techniques aux publics cibles
 - Les étapes d'élaboration d'une action de sensibilisation dans le respect de l'engagement contractuel
- **ANIMATION D'UNE SÉANCE DE SENSIBILISATION A LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :**
 - Techniques d'élaboration et exploitation d'une phase de diagnostic
 - Techniques d'animation et de co-animation adaptées aux publics visés
 - Exploitation d'une phase d'analyse
- **ÉVALUATION DES DISPOSITIFS ET DE SES PRATIQUES PROFESSIONNELLES POUR LES FAIRE ÉVOLUER :**
 - L'évaluation des actions de sensibilisation
 - Confrontation de ses pratiques professionnelles
- **STAGE EN ENTREPRISE**

PUBLIC VISÉ et PRÉREQUIS

- Être titulaire du permis de conduire
- Savoir écrire correctement

- Savoir s'exprimer oralement
- Compréhension d'un écrit

Aucun niveau minimum est exigé pour suivre cette formation toutefois un niveau de culture générale bac est recommandé. Cette profession nécessite de la rigueur, de l'autonomie et des aptitudes à la communication.

La formation s'adresse aux personnes titulaires du permis de conduire de la catégorie B dont le délai probatoire est expiré et en cours de validité.

Ne pas avoir fait l'objet de condamnations incompatibles avec l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite, conformément aux articles L.212-2 et R.212-4 du Code de la route.

VALIDITÉ DES COMPÉTENCES ACQUISES

- Capitalisation des blocs de compétences : les CCP constitutifs du titre professionnel peuvent être acquis au cours d'une période maximale de 5 ans.

INDICATEURS QUALITÉS

- Taux de satisfaction : 91,67 %
- Taux d'abandon : 0 %

Résultats session 2025-2026 – mise à jour au 24/09/2026

- Taux d'obtention du Titre professionnel ECSR : 92,31 % (12/13)
- Taux d'obtention CCP1 : 92,31 % (12/13)
- Taux d'obtention CCP2 : 100 % (10/10)

ACCÈS TEMPORAIRE À LA PROFESSION :

- La réussite à un CCP du titre professionnel peut permettre de solliciter une autorisation temporaire et restrictive d'exercer (ATRE), limitée aux compétences correspondant au CCP obtenu. Cette autorisation est délivrée pour une durée maximale de 12 mois et n'est pas renouvelable.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Être capable de former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives dans le cadre des réglementations en vigueur par la réussite des épreuves de certification du titre professionnel.

CER PASTEUR SANNOIS – MH FORMATIONS

SARL (société à responsabilité limitée) au capital de 1 000€

RCS de Pontoise N° B 815 121 710

Siège : 55 Boulevard Maurice Berteaux – Tél : 06.52.41.40.73

Siret :815 121 710 00025– APE : 8553Z-N°déclaration d'activité : 11950617095 – Agrément F2309500010

e-mail : mhformations.p@gmail.com– Site internet : www.cer-sannois.fr

- Être capable de sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement par la réussite des épreuves de certification du titre professionnel.

BLOCS DE COMPÉTENCES, ÉQUIVALENCES, SUITES DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS:

Le titre professionnel ECSR est composé de deux certificats de compétences professionnelles pouvant être validés séparément et capitalisés :

- CCP1 : Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.
- CCP2 : Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.

Débouchés professionnels : enseignant de la conduite et de la sécurité routière ; coordinateur d'enseignants.

Suites de parcours / spécialisations : possibilité de poursuivre vers des spécialisations permettant l'enseignement d'autres catégories de véhicules, notamment deux-roues ou groupe lourd, ou formateur d'enseignant de la conduite, sous réserve de satisfaire aux conditions réglementaires correspondantes

PERSPECTIVE EVOLUTION :

- ENSEIGNANT POIDS LOURD
- ENSEIGNANT MOTO
- FORMATEUR ENSEIGNANT DE LA CONDUITE

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Salle équipée de moyens multimédias (vidéoprojecteur, accès internet via wifi en libre-service, ouvrages pédagogiques et réglementaires, revues spécialisées, véhicules doubles commandes.)
- Mises en situation professionnelle (animation d'un cours de formation à la sécurité routière en salle et en véhicule)
- La formation alterne périodes d'apprentissage théorique et pratique. En centre de formation et en stage.
- Les cours sont dispensés en présentiel et en partie à distance.
- Évaluations en cours de formation.
- Contrôles de connaissances pratiqués via QCM, QCU, QRC et de nombreuses évaluations en salle et en véhicule
- Appui individualisé par le responsable pédagogique
- Préparations de fiches, de cours de pédagogie en salle, en sous-groupe avec les documents du centre 1 heure par jour l'après-midi encadrée par un formateur

CER PASTEUR SANNOIS – MH FORMATIONS

SARL (société à responsabilité limitée) au capital de 1 000€

RCS de Pontoise N° B 815 121 710

Siège : 55 Boulevard Maurice Berteaux – Tél : 06.52.41.40.73

Siret : 815 121 710 00025 – APE : 8553Z-N°déclaration d'activité : 11950617095 – Agrément F2309500010

e-mail : mhformations.p@gmail.com – Site internet : www.cer-sannois.fr

- Élaboration d'un document de synthèse des pratiques pédagogiques (DP)
- Production d'un document de 40 000 à 45000 caractères et d'un support numérique projetable à partir d'une action réalisée, initiée par l'entreprise d'accueil

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

- Équipe de formateurs diplômés ayant plusieurs années d'expérience du métier d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

SANCTION DE LA FORMATION

- La certification est évaluée par un jury composé de deux professionnels habilités, conformément au référentiel de certification.
- Délivrance du Titre Professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (ECSR) délivré par le ministère de l'Emploi, certification professionnelle de niveau 5 (Bac+2).

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- La formation est ouverte aux personnes ayant satisfait aux prérequis et aux tests de positionnement préalables à l'entrée en formation.
- L'accès est soumis à validation du financement par l'organisme compétent (France Travail, CPF, Transition Pro, etc.) et à la disponibilité des places.
- Le délai moyen d'accès à la formation est **d'environ un mois** entre la demande de renseignements et l'entrée effective en formation.

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Nombre total d'heures de formation :	1190 heures
Formation en centre :	910 heures
Stage en entreprise :	280 heures
Rythme hebdomadaire :	40 heures (Dont 1 jour de stage de 7 heures par semaine)
Horaires de formation :	9h30-13h30 (présentiel) / 14h30-18h30 (distanciel)
Lieu de la formation :	Vauréal

PRIX DE LA FORMATION : 7890 euros

DATE(S) : 02/03/2026 au 30/10/2026

INFORMATION HANDICAP

Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter au 06 52 41 40 73